



**CABINET DU HAUT-COMMISSAIRE DE LA REPUBLIQUE**  
**Bureau de la communication interministérielle**

Nouméa, le 13 août 2018

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **DEPART DES ETUDIANTS EN METROPOLE : MESURES MISES EN ŒUVRE A L'AEROPORT DE LA TONTOUTA**

**Comme chaque année, la direction de la Police aux frontières, met en place des mesures de sécurisation à l'occasion du départ des étudiants vers la Métropole.**

A compter du mardi 14 août et jusqu'au lundi 10 septembre, les effectifs de la direction de la Police aux frontières, renforcés notamment par la gendarmerie nationale, seront mobilisés aux heures de départ des vols vers la Métropole.

Afin de prévenir tout débordement préjudiciable à la sécurité des personnes et des biens, le haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie invite les étudiants et leurs familles non seulement à limiter le nombre d'accompagnants le jour de leur départ mais également à veiller à la sobriété de chacune et chacun dans les espaces publics.

A cet égard, afin que ce moment reste convivial et ne débouche pas sur des drames liés à l'alcool, la vente de boissons alcoolisées sera interdite en zone publique de l'aéroport pendant cette période, de 22 heures à 1 heure les vendredis, samedis et dimanches.

**Contact presse :**  
Charlotte Mannevy  
☎ 26 64 22 – 77 71 93  
@ : charlotte.mannevy@nouvelle-caledonie.gouv.fr